

- **Cycle kayak**

Après les CM2 en automne, les CM1 suivront un cycle kayak à St Hilaire grâce à la prise en charge des transports par la Commune et l'encadrement de parents agréés.

- **Exposition « objets et affiches sur la 2ème guerre mondiale »**

Les CM2 la visiteront le jeudi matin 7 mai.

- **Cérémonie du 8 mai**

Les CM2 interpréteront « chant des partisans

5. Pont de l'Ascension

Le Ministère propose la possibilité de reporter les cours du vendredi 22 mai (lendemain du jeudi férié) au mercredi 20 mai toute la journée. Le C.A. du collège n'a pas retenu le choix de ce report. La C.A.N. et la Municipalité sont pris de court pour modifier leur organisation.

Le Conseil d'école vote contre le report des cours.

Le 16/04/09

Le directeur

Le secrétaire de séance

H. CRENNER

X. BROSSARD

- **Synthèse des réponses au questionnaire relatif à l'utilisation des toilettes**

Certains parents déplorent le manque d'abattants mais ils sont interdits par mesure d'hygiène. Il s'agit d'un point stratégique pour la surveillance et les enseignants en ont bien conscience. Un règlement a été rédigé en conseil d'élèves.

Depuis les travaux et le nettoyage biquotidien, les conditions se sont nettement améliorées.

- **Cantine**

Des remarques émanant de quelques parents relatives aux quantités de nourriture sont discutées. Il a été proposé de manière très exceptionnelle des plats hors menu, du fait d'un effectif de rationnaires plus important et non prévisible ; la souplesse du fonctionnement a pour inconvénient de connaître le nombre de demi pensionnaires qu'à 10 heures.

Très prochainement le grammage des repas sera imposé par une mesure législative.

- **Réflexions sur le nouveau rythme scolaire**

Une enquête initiée par la F.C.P.E. sur la semaine de 4 jours a rassemblé 115 réponses. Elle révèle les informations suivantes :

59 % des familles ne sont pas favorables au retour à la semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ contre 33 %.

Les enseignants font le constat d'enfants plus fatigués, notamment les plus jeunes d'entre eux, mais cette fatigue est peut-être liée à d'autres facteurs en particulier celui des difficultés familiales rencontrées.

Selon des études de chrono biologistes, c'est le rythme scolaire de la journée qui n'est pas adapté à l'enfant.

Du côté du centre socioculturel, l'accueil du mercredi est mis en péril du fait du désengagement financier des collectivités locales.

La reconduction du rythme scolaire sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

3. Sorties et animations.

- **Opération vente de chocolats (F.C.P.E.)**

Les parents ont commandé pour un montant de 1000 €. Les bénéficiaires, non connus à ce jour, seront versés à la coopérative scolaire.

- **Soirée dansante (A.P.E.I.)**

L'association remet un chèque de 250 €.

- **Printemps de la poésie**

Les travaux des classes ont été remis tardivement mais ont pu être exposés.

Le Syndicat de Pays va offrir des places de cinéma aux classes de CM1 et CM2 qui ont participé au concours.

- **Carnaval**

Mr Crenner remercie chacun pour sa participation (Mairie, parents d'élèves, A.P.E.I.)

La question de la sécurité est posée. L'encadrement des enfants pendant le défilé et le goûter devra être repensé. Les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant mais certains parents les prennent en charge sans en référer. Le défilé devra être constitué des classes, les unes derrière les autres, avec des parents accompagnant un groupe d'enfants bien défini. Les autres parents fermeront la marche. Il faudrait également sécuriser le parcours, l'avant et l'arrière du cortège, par des personnes portant des gilets fluorescents.

4. Projets

- **Partenariat avec le C.A.T. de St Georges de Rex**

Certaines classes ont engagé un partenariat avec les personnes handicapées du C.A.T. Elles feront l'objet d'une présentation des activités de cette structure puis assisteront à un spectacle. Ce projet permet de travailler sur la différence et le respect.

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 10 avril 2009
--

Etaient présents :

Mesdames Le Guet, Marot, Pariset (enseignantes).
Messieurs Brossard, Challat, Crenner, Grillier, (enseignants).
Mesdames Bonnetete, Paumier, Rambault, Renelier, Monsieur Emauré (APEI).
Mesdames Boudraa, Riffault, Vinet (FCPE).
Mesdames Bouix, Drouillon (DDEN).
Monsieur Morisset (maire), Madame Mercier (adjointe au maire).

Sont excusés :

Monsieur Cottet, inspecteur de l'Education Nationale,
Madame Pigeau, enseignante remplaçante de Mlle Richard

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école précédent

La participation au scrutin s'élève à 46,67%. Elle est légèrement en recul par rapport aux années précédentes.

2. Physionomie et fonctionnement de l'école

- **Accueil et sortie des classes**

Une attention particulière des enseignants sera portée sur le respect des horaires d'entrée et de sortie. Ce rappel vaut également pour certaines familles, le retard des élèves perturbent le fonctionnement de la classe.

- **Evaluations nationales CM2**

Il s'agit d'évaluations bilan qui se sont déroulées en janvier. Elles permettent de faire le point sur les réussites et échecs et d'engager des remédiations. Chaque parent a eu connaissance des résultats de leur enfant. Les résultats de l'école sont conformes à ceux obtenus par les écoles du secteur.

- **Dispositifs d'aides mis en place**

- Aide personnalisée : son volume horaire est de 2h maximum par semaine répartie sur une demi-heure par jour (de 12h à 12h30). Les élèves sont enthousiasme à venir travailler au sein d'un petit groupe. Les enseignants proposent aux familles cette aide qui l'acceptent à une grande majorité.
- Stages de remise à niveau : ils sont proposés à certains élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances de printemps (3h par jour, 5 fois dans la semaine) et sont encadrés par des enseignants volontaires (6 élèves max par enseignant) de la circonscription.
- PPRE : c'est un document contractualisé avec les parents pour apporter des aides sur des objectifs précis, par des actions ponctuelles, engageant différents partenaires (parents, orthophoniste, RASED).
- RASED : instance constituée d'un psychologue scolaire, d'un maître E (aide pédagogique) et un maître G (psychomotricité) pour apporter une aide spécialisée sur la grande difficulté, sur une plus longue période, en utilisant d'autres biais que ceux de la classe.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Un exercice se déroulera d'ici fin mai. Il consiste à confiner des élèves à l'intérieur de l'école, en cas de risque majeur. Un bilan sera présenté lors du prochain conseil d'école.